

Sainte-Foy de Longas



Bulletin
Municipal **2015**



Maquette,
mise en page
et impression :
Création Lambert
24150 LALINDE

Directeur de publication et crédit photos :
Thierry LASCAUX
Mairie - 24510 Ste-Foy de Longas
Édition : 02/2016

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2015 a tiré sa révérence dans une douceur quasi printanière, malheureusement en douceur c'était seulement pour les températures car pour le reste c'est plus compliqué et cette année 2015 restera jalonnée d'événements malheureux.

Tout au long de l'année les symboles de notre république furent attaqués par la barbarie et l'obscurantisme.

Dès le 7 janvier le massacre perpétré au sein du journal satirique « Charlie Hebdo » montra qu'au pays de Voltaire et de Hugo, en 2015, on pouvait perdre la vie pour quelques dessins qui dérangent.

Les vagues successives de réfugiés de toutes confessions et de multiples pays nous font prendre conscience que la misère est à nos portes et que nous ne sommes pas si mal lotis malgré la crise, le danger, etc.

Enfin les attentats du 13 novembre franchirent un degré supplémentaire dans la barbarie et démontrent, s'il en était besoin, que la vigilance, la solidarité et l'entraide sont plus que jamais de mise.

Heureusement, au 1^{er} degré, notre « ruralité » en nous tenant éloignés des métropoles nous a un peu préservés.

Pour revenir à « notre clocher » vous trouverez dans ce bulletin comme à l'accoutumée le bilan de l'année écoulée complété d'infos pratiques.

Je profite de cette page pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale et le personnel qui œuvrent de concert pour l'intérêt de tous. J'y associe également tous les bénévoles qui animent notre commune au travers des différentes manifestations.

Espérons que cette période festive et familiale de fin d'année aura permis aux esprits de se reposer et que 2016 apportera son lot de bonnes nouvelles.

En attendant toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons que l'année 2016 soit sereine, riche de satisfactions et vous garde en bonne santé.

Meilleurs vœux et bonne lecture.

Thierry LASCAUX

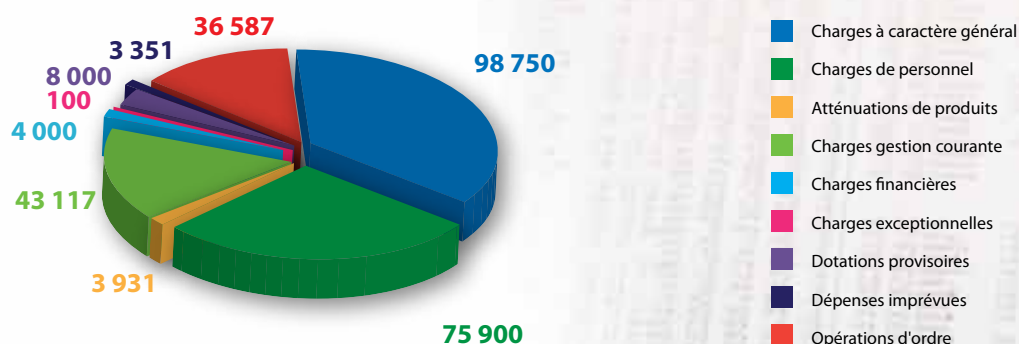
FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget global s'élève à 466 730 € pour :

273 736 € en fonctionnement

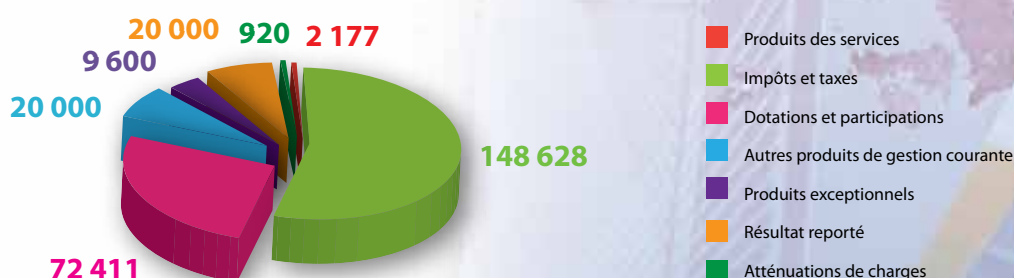
192 994 € en investissement

• Dépenses de fonctionnement : 273 736 €



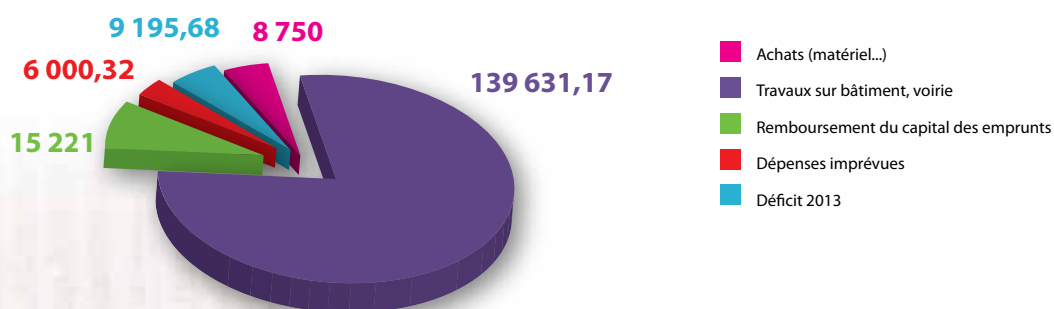
- 1) 98 750 € charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, fournitures, assurances...)
- 2) 75 900 € charges de personnel (salaires, cotisations et frais assimilés)
- 3) 3 931 € atténuations de produits (réversions impôts)
- 4) 43 117 € autres charges de gestion courante (cotisations aux syndicats, subventions aux associations...)
- 5) 4 000 € charges financières (intérêts des emprunts)
- 6) 100 € charges exceptionnelles
- 7) 8 000 € dotations provisoires
- 8) 3 351 € dépenses imprévues
- 9) 36 587 € opérations d'ordre (virement à la section d'investissement et amortissements)

• Recettes de fonctionnement : 273 736 €



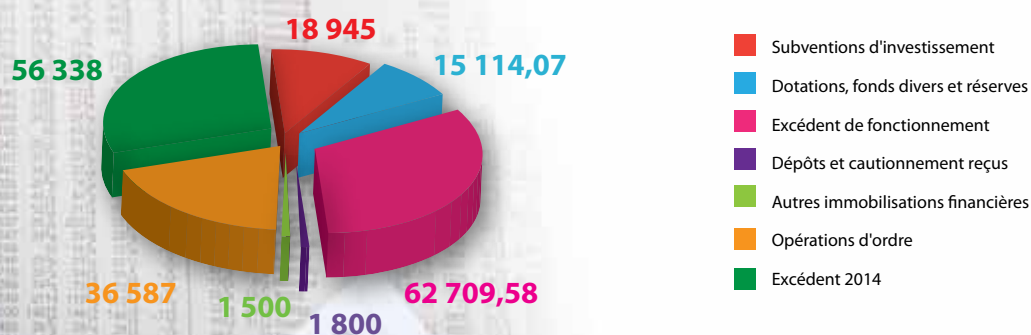
- | | |
|--|-----------|
| 1) Produits des services | 2 177 € |
| 2) Impôts et taxes | 148 628 € |
| 3) Dotations et participations | 72 411 € |
| 4) Autres produits de gestion courante | 20 000 € |
| 5) Produits exceptionnels | 9 600 € |
| 6) Résultat reporté | 20 000 € |
| 7) Atténuation de charges | 920 € |

• **Dépenses d'investissement** : 192 944 €



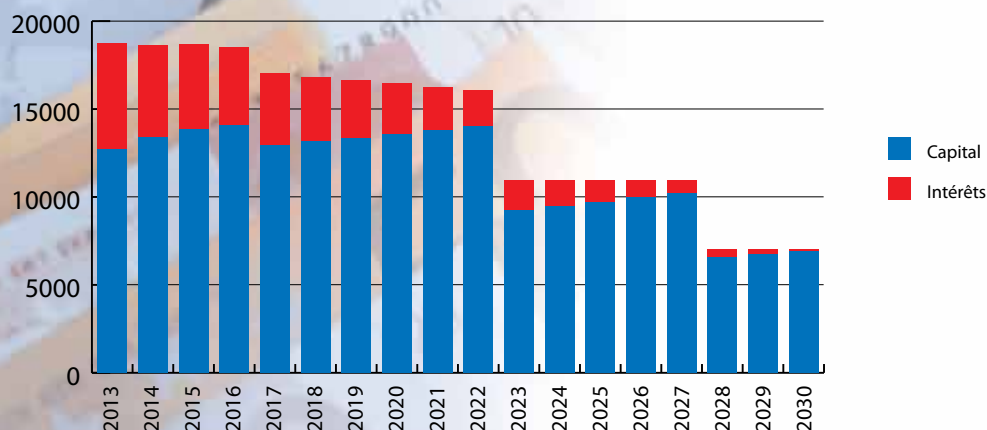
1) Achats (matériel...)	7 530 €
2) Travaux sur bâtiment, voirie	165 924,93 €
3) Remboursement du capital des emprunts	16 039 €
4) Dépenses imprévues	3 500,07 €

• **Recettes d'investissement** : 192 944 €



1) Subventions d'investissement	18 945 €
2) Dotations, fonds divers réserves	15 114,07 €
3) Excédent de fonctionnement	62 709,58 €
4) Dépôts et cautionnement reçus	1 800 €
5) Autres immobilisations financières	1 500 €
6) Opérations d'ordre	20 510 €
7) Excédent 2014	56 338,35 €

• **Dettes par exercice**



RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

9 Janvier 2015

- Centre bourg : demande subventions
- Centre bourg : diagnostic voirie et espaces publics
- Comptabilité
- SIAEP délégués

6 Février 2015

- Centre bourg : plan de financement
- Compte administratif 2014 et comptes de gestion : budget assainissement non collectif, assainissement collectif, lotissement et budget principal

6 Mars 2015

- Affectation du résultat : budget assainissement non collectif, assainissement collectif, lotissement et budget principal
- Paiement investissement
- Subventions associations
- Remplacement d'un agent titulaire ou non titulaire indisponible

10 Avril 2015

- Vote des taxes
- Vote budgets 2015 : principal, lotissement, assainissement non collectif et assainissement collectif

5 Juin 2015

- Répartition du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)
- Contrat d'objectifs 2015 : restauration du clocher de l'église
- Contrat d'objectifs 2015 : aménagement du bourg

3 Juillet 2015

- Révision document d'urbanisme
- Mobilisation pour préserver l'identité communale et la proximité, pour maintenir l'activité économique et les services publics locaux

11 Septembre 2015

- Travaux préau : choix des entreprises
- Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité
- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

10 Octobre 2015

- Travaux préau Maitrise d'œuvre
- Convention SDE
- Statuts CCBDP

6 Novembre 2015

- Révisions du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Assainissement collectif : règlement
- Salle des fêtes caution
- Caveau communal

4 Décembre 2015

- Déclassement voie communale (Moulin Pommier)
- Comptabilité DM
- Renouvellement contrat CNP (assurance du personnel)

TRAVAUX

De l'année 2015 nous retiendrons la réalisation de plusieurs **chantiers de voirie** :



La VC 4 de la cabane qui en avait bien besoin a bénéficié de plusieurs « purges » des zones d'argile pour reconstituer la structure porteuse de la bande de roulement.

Sur la voie communale N° 303 « DES VIGNES » la 2^{ème} tranche de revêtement vient clore la remise en état de cette route.

Sur ces deux voies des curages de fossés ont complété les travaux de revêtement, en effet

il est primordial de drainer correctement les chaussées et leurs abords pour éviter que les dégradations ne réapparaissent trop rapidement.

Du point à temps a été dispersé sur tout le reste du réseau communal permettant ainsi de consolider les revêtements.

Travaux Ets LACHAUD : 12 304 € Travaux Ets ETR : 51 062 €



Et **coté bâtiment** : la reconstruction / transformation des anciens wc de la cour de l'école en un préau :

En effet les wc étaient adossés à un mur coté nord qui servait aussi de mur de soutènement de la cour et qui descendait jusqu'à la chaussée de la ruelle en dessous (voie du tour du bourg) et ce mur de pierre bâti à la terre menaçait de s'effondrer en entraînant les wc avec luiet tout les soucis qui vont avec.

Après avoir bouclé le financement (avec quelques subventions) ces wc n'étant plus utiles à cet endroit (il y en a dans tous les bâtiments autour) il a été décidé de profiter de la reconstruction impérative de ce mur, toujours en pierres, pour créer un préau qui pourra servir aux manifestations.



LA GRANDE GUERRE

Mort pour la France

La qualité de 'Mort pour la France' est attribuée aux civils et aux soldats victimes de la guerre. Cette récompense morale est instituée pendant la Première Guerre mondiale, par une loi française du 2 juillet 1915. Au début, seules les personnes décédées entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, mortes sur le champ de bataille ou à cause de dommages directement imputables au conflit, étaient susceptibles de la recevoir.

La loi a été modifiée en 1922 et depuis une demande peut être faite pour tous les civils de la nationalité française, et tous les soldats, dont la cause du décès est la conséquence directe d'un fait de guerre.

Quand la mention est accordée, le nom de la victime peut être inscrit sur le Monument aux Morts de sa commune.

Plus de 1,3 millions de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention 'Mort pour le France'. 22 d'entre eux venaient de notre petit village.

En 2018 nous fêterons le centenaire de la fin de la Grande Guerre. Et pour cette occasion nous voulons donner un visage à tous ceux qui se sont battus pour cette paix, par une exposition à la Salle des Fêtes. Si vous connaissez leur histoire, si vous avez des photos, des lettres, merci de contacter Maaike et Maurice Delmares, la Mairie ou un des membres du Conseil Municipal.

ÉCHO ÉCO

Dans la grande famille des oiseaux granivores observés sur notre commune, se trouvent la mésange noire, la mésange charbonnière, la bleue et la mésange nonette.

Véritable acrobate, la mésange charbonnière n'hésite pas à houspiller les autres pour dominer la secte et à pister la mésange noire pour lui voler son butin.

La mésange noire, agile et peu farouche, est plus petite que la charbonnière mais beaucoup plus sociable.

La nonette est encore plus petite et se retrouve surtout à ce que ses grandes sœurs ont laissé tomber.

En automne, elles se nourrissent de fruits, graines sauvages, de l'if, aubépine et baies de lierre.

Mais l'hiver rude est difficile, c'est alors le moment de remplir les mangeoires de toutes sortes de graines, les plus appréciées sont celles riches en lipides (tournesol, chènevis) et d'assurer une source d'eau claire. Il faut éviter les aliments salés, le pain et le riz cru qui risquent de tuer nos amis ailés en gonflant dans leur jabot.

Survivre à l'hiver est leur priorité mais dès janvier, on observe des duos qui se promènent de branche en branche et qui seront les heureux parents d'oisillons fin février.



QUAD AVENTURE 24

« Le Pigeonnier »
24510 STE FOY DE LONGAS
Port : 06 07 52 63 94
Association n°W241002564



Quad Aventure 24 est une nouvelle association qui a vu le jour en mars dernier et dont le siège social est basé sur la commune au lieu-dit « Le Pigeonnier ».

Elle est ouverte, exclusivement, aux amateurs de quads, passionnés de ballades de pleine nature, sans esprit de compétition et dans le respect de l'environnement.

Elle compte à ce jour **une quarantaine d'adhérents** (adhésion 10 €/an) et malgré sa jeune existence, a déjà organisé plusieurs sorties :

■ **3 mars**, randonnée : départ Ste Foy de Longas, Sainte Alvère, Saint Avit de Vialard, Le Bugue, Audrix, Limeuil, Trémolat, Pezuls, Grand Castang et retour à Ste Foy de Longas.

■ **18 juillet**, randonnée : départ Ste Foy de Longas, Saint Marcel du Périgord, Saint Félix de Villadeix, Liorac sur Louyre, Pressignac-Vicq, Mauzac, Pezuls, retour à Sainte Foy de Longas puis participation des équipages au dîner à l'occasion de la fête votive.

■ **12 septembre**, randonnée semi-nocturne (19h-22h30) de 82 kms, suivi d'un repas tardif.

■ **8 novembre**, randonnée, sous l'égide du Téléthon de 92 kms, une dizaine de communes traversées, des spéciales, un boubier et pour clôturer cette sortie, le traditionnel déjeuner au « Pigeonnier ».

Quad Aventure 24, depuis sa création, a également participé à quelques manifestations :

■ **30 et 31 mai**, championnat du monde de Jet ski à Lacanau (33). 4 quads utilisés pour le tractage aller/retour de ces bolides et le transport de leurs pilotes des stands au front de mer.

■ **20 et 21 juin**, salon Nautique de Port Médoc au Verdon (33). 2 quads pour mise et sortie de l'eau des scooters des mers.

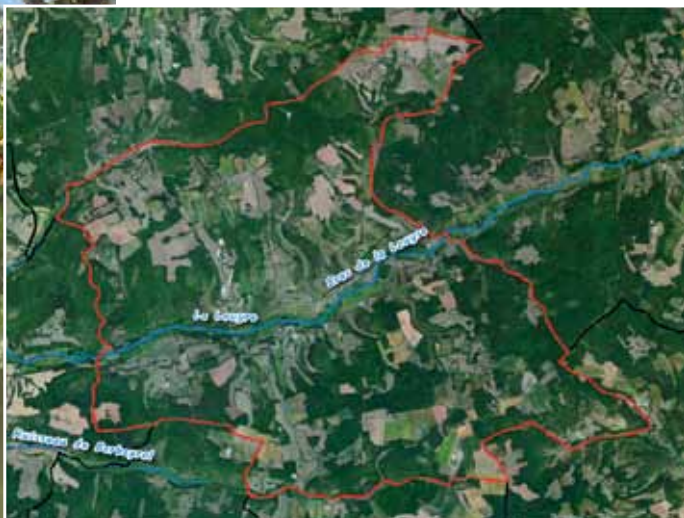
Pour les prochains mois de 2016, d'autres sorties sont en projet ainsi qu'un concours de belote (en février) et une randonnée pédestre.

En cette fin d'année, **Quad Aventure 24**, vous souhaite de très bonnes fêtes et une bonne année 2016.

Le bureau : Jean-Patrick LACHAUD *Président*
Béatrice LESCOMBE *Trésorière*
Dominique BATAILLER *Secrétaire*

L'EAU SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL : PETIT ÉTAT DES LIEUX

Les cours d'eau



Deux cours d'eau sont officiellement « nommés » sur le territoire de Sainte-Foy-de-Longas :

- la Louyre
- le Barbeyrol

L'état écologique actuel de la Louyre dans sa traversée de la commune est évalué comme « Moyen ».

Il existe une dizaine de points de prélèvements, surtout agricoles, dans les eaux superficielles sur le territoire communal.

*Réseau hydrographique principal
sur le territoire communal*

Les pressions majeures sur la Louyre sont les suivantes :

- Pression significative liée aux prélèvements d'eau pour l'irrigation
- Altération modérée de la continuité du cours d'eau
- Altération élevée de la régulation des écoulements et de la morphologie du cours d'eau.

Les nappes d'eau souterraines

♦ La commune est concernée par l'aquifère « PERIGORD SUD / CRETACE ». C'est un aquifère karstique (avec un réseau de failles souterraines), épais de 50 m en moyenne, qui se trouve entre 0 et 100 m au-dessous de la surface du sol (à 30 m en moyenne).

Cette nappe d'eau souterraine s'étend sur 1382 km² et fournit environ 2 500 000 m³/an pour l'agriculture et l'eau potable. C'est une ressource très importante pour le Bergeracois.

♦ La nappe est très vulnérable. Les teneurs en nitrates mesurées aux sources et dans les forages sont souvent de l'ordre de 10 mg/l et montrent une tendance à l'augmentation (maximum autorisé dans l'eau potable : 50 mg/l). Les masses d'eau souterraines au niveau de Ste-Foy-de-Longas sont en bon état quantitatif mais pas toujours de bonne qualité.

♦ Un piézomètre (forage artificiel pour le suivi du niveau de la nappe vers Bressac, appartenant au Réseau national de Contrôle et de Surveillance 2015, financé par l'ONEMA et le BRGM) mesure le niveau des eaux souterraines. 4037 mesures sont disponibles du 26/08/1996 au 18/09/2015.

Le niveau de la nappe d'eau souterraine varie au fil des années, avec, sur la période 2002 à 2015, une profondeur moyenne de l'eau à 28,53 m en dessous du repère, une profondeur minimale observée à 24,49 m et maximale à 30,96 m.

En 2015, le niveau de la nappe est resté sous son niveau moyen, excepté entre février et avril, période durant laquelle il est passé au-dessus de la moyenne, sans pour autant atteindre son maximum.

► Une quinzaine de points d'eau (forage dans la nappe, sources...) sont déjà recensés sur notre commune.

Des sources, plus méconnues, pas forcément recensées, ponctuent les petits vallons et fonds de combes et viennent alimenter les cours d'eau. Ces sources sont un héritage, une richesse non négligeable qu'il faut préserver !

En 2013, 1 ouvrage de prélèvement d'eau potable dans la nappe phréatique a été déclaré pour 59716 m³ d'eau pompée.



*Une source locale et sa faune
(salamandre adulte et juvéniles)*

Le Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)



► Le SDAGE 2010 – 2015 prend fin. Il est donc actuellement en cours de révision pour la période 2016 – 2021 et nous sommes aussi concernés.

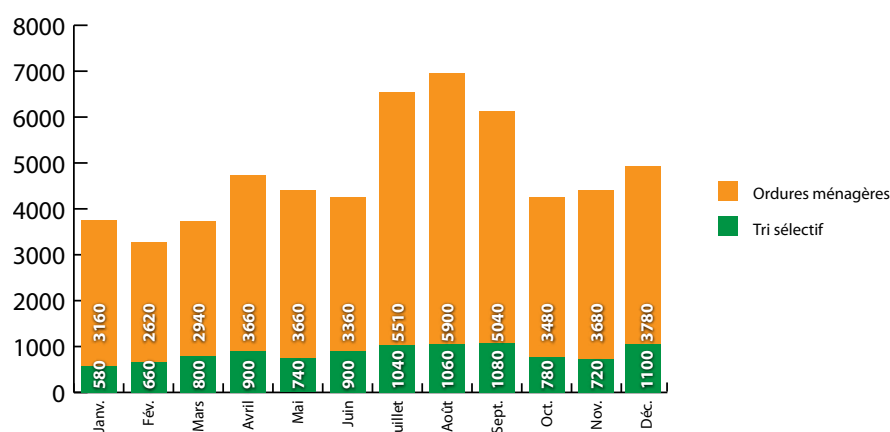
► Le SDAGE définit pour 6 ans les priorités de la politique de l'eau, dans le bassin Adour-Garonne.

► L'objectif 2021 est que 70% des rivières du bassin soient en BON ETAT. Une eau en bon état permet le maintien de la vie aquatique et la satisfaction des besoins humains. Elle ne contient pas de produits toxiques. Elle est disponible en quantité suffisante pour tous.

Pour en savoir plus

- www.eau-adour-garonne.fr
- www.gesteau.eaufrance.fr
- www.adeseaufrance.fr

ENVIRONNEMENT



Tonnage des collectes

Tri sélectif : **10 360** kg

Ordures ménagères : **46 950** kg

Points de collecte groupés

Les quelques points de collecte groupée avec des containers sont réservés aux riverains pour pallier les difficultés d'accès du camion de collecte individuelle à certaines habitations. Des containers spécifiques : verre, papiers, cartons et piles sont disponibles pour tous aux Placettes.

Encombrants

Comme chaque année des bennes pour objets encombrant (2 x 15 m³) et ferraille (15 m³) ont été mises à la disposition de la population à titre gratuit en août et leur succès ne se dément pas.

Déchetteries

Nous vous rappelons que vous pouvez apporter vos objets encombrants et recyclables tout au long de l'année, soit à la déchetterie de sauvebœuf ou celle de Bergerac dont vous trouverez les horaires d'ouverture ci-dessous :

BERGERAC	Z.A de Campréal Rue Denis Papin 24100 Bergerac Tél : 05 53 57 70 66	Du lundi au samedi : 9h / 12h – 14h / 18h Le dimanche : 10h / 12h – 14h / 16h
LALINDE	Sauvebœuf 24150 Lalinde Tél : 05 53 24 03 34	du lundi au samedi : 9h / 12h – 13h30 / 17h30

Carte accès déchetteries

Depuis le 1^{er} septembre il faut une carte pour accéder à la déchetterie de sauvebœuf. La même carte fonctionnera pour les deux déchetteries celle de Bergerac et celle de sauvebœuf (si vous avez déjà une carte pour la déchetterie de Bergerac il n'est pas nécessaire d'en faire une autre).

Si toutefois vous n'avez pas de carte d'accès vous pouvez vous rendre au siège du SMBGD (rue Emile Zola à Bergerac) ou dans votre mairie munis de :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Carte grise des véhicules
(3 véhicules maximum)

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du 2 janvier 2016, la collecte des déchets ménagers - poubelle noire et sac jaune - sera réalisée par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne – SMD3.

Un camion benne bi-compartmentée permettra une collecte en simultanée des ordures ménagères et des recyclables mais dans des compartiments distincts étanches, permettant une parfaite séparation des déchets sans risque de mélange entre les deux. Pour les secteurs difficiles d'accès, une mini-benne réalisera la collecte.

Après être collecté, le sac jaune est dirigé vers le Centre de Tri de Marcillac Saint-Quentin pour être rétrié par matériaux. Ils seront ensuite utilisés comme nouvelle matière première par les industries de recyclage.

Les déchets de la poubelle noire sont enfouis dans l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes, sans tri.

CHANGEMENT DE MODE DE COLLECTE

Les élus ont fait le choix de faire évoluer le mode de collecte.

Dans les mois à venir, chaque foyer sera équipé gratuitement d'un bac noir et d'un bac jaune (remplaçant du sac jaune). Certains foyers seront invités à déposer leurs déchets sur un point de regroupement lorsque le passage de la benne ne sera pas possible (chemin étroit, impossibilité de faire demi-tour, etc).

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancée de ce nouveau mode collecte.

- À RETENIR -

Au 2 janvier 2016, les jours de collecte restent inchangés jusqu'à la mise en service du nouveau mode de collecte.

La poubelle noire et le sac jaune seront collectés en même temps.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI :

Les déchets recyclables sont les emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et les papiers.



Attention :

les cartons volumineux sont à apporter à la déchetterie.

Le VERRE est à déposer dans les bornes à verre à votre disposition sur la commune



*Dessins réalisés
par Sophie Anfray*

ASSOCIATION FOYENNE

YES WE CAN organiser une fête votive à l'américaine ! Musique country, des chapeaux cowboy, un hamburger de gésiers et foie gras, grillades de poulet et croustilles, mayonnaise et ketchup, coleslaw et un dessert arc-en-ciel. 130 convives ont dansé avec les cowgirls de Kansas Country Danse. Merci aux bénévoles qui ont passé deux jours en cuisine pour nous aider, et aux fidèles pour le service !



WE LOVE OLGA et Olga nous aime ! Après le grand succès de leur concert en 2014, les cinq chanteurs de cet ensemble vocal international se sont arrêtés de nouveau pour quelques jours à Sainte Foy de Longas. Dans l'église pleine à craquer, nous avons écouté des chants et des chansons françaises, islandaises, néerlandaises. La rumeur court qu'ils reviendront l'année prochaine, pour leur tour du monde !



I HAVE A DREAM, ce rêve se réalise chaque dernier vendredi du mois à la Cantine ! Toutes les cultures, toutes les histoires ont leur place autour d'un verre et d'un plat convivial. Un voyage au Tibet, une nuit sous la pluie dans les tranchées de la Grande Guerre, une soirée marocaine sous les étoiles, l'histoire des containers et du port de Rotterdam, l'apéro dans les Jardins d'Ingeborg, les moments les plus drôles des Fidésiades, tous unis autour des plats éthiopiens.....pour ne citer que quelques-uns des bons moments passés à la Cantine !

LET'S GO TO THE THEATRE ! Théâtre ? Et oui, pourquoi pas ? Tous ceux qui aiment le théâtre et qui veulent participer à ce projet à Sainte Foy de Longas sont invités à contacter Maurice Delmares. Nous cherchons des idées pleines d'humour, des acteurs sans ou avec expérience, de la créativité avec la plume et avec l'aiguille et le fil, mais surtout l'envie et le plaisir de créer quelque chose sur scène !

Nous vous souhaitons des chaleureuses fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur et une bonne santé pour 2016 !



Dates pour 2016



Elise NEURDENBURG, Présidente (05.53.22.74.35)	Maaïke DELMARES Trésorière (05.53.57.92.42)
Maurice DELMARES, Vice-président (05.53.57.92.42)	Marie-Claude PLOUCHARD Membre actif

ÉTAT CIVIL

Mariage :

Timothé LAVERGNE et Julie LEBRUN

le 4 juillet 2015

Décès :

René JANJAUD

26 février 2015

BALADES AU PAYS DES BÊTES À CORNES

Fidésiades



22/23 août 2015

Dès le 21 août, nos Périgourdins adeptes des Fidésiades étaient prêts à découvrir le Brionnais.

Première surprise :

nous sommes à quelques kilomètres du Beaujolais et du Maconnais, de la Bourgogne etc, mais..... pas un seul pied de vigne à l'horizon (l'explication : ce n'est pas le bon versant !). Il n'y a que des pâturages verts, fleuris de vaches toutes blanches – made in Charolais.

Deuxième surprise :

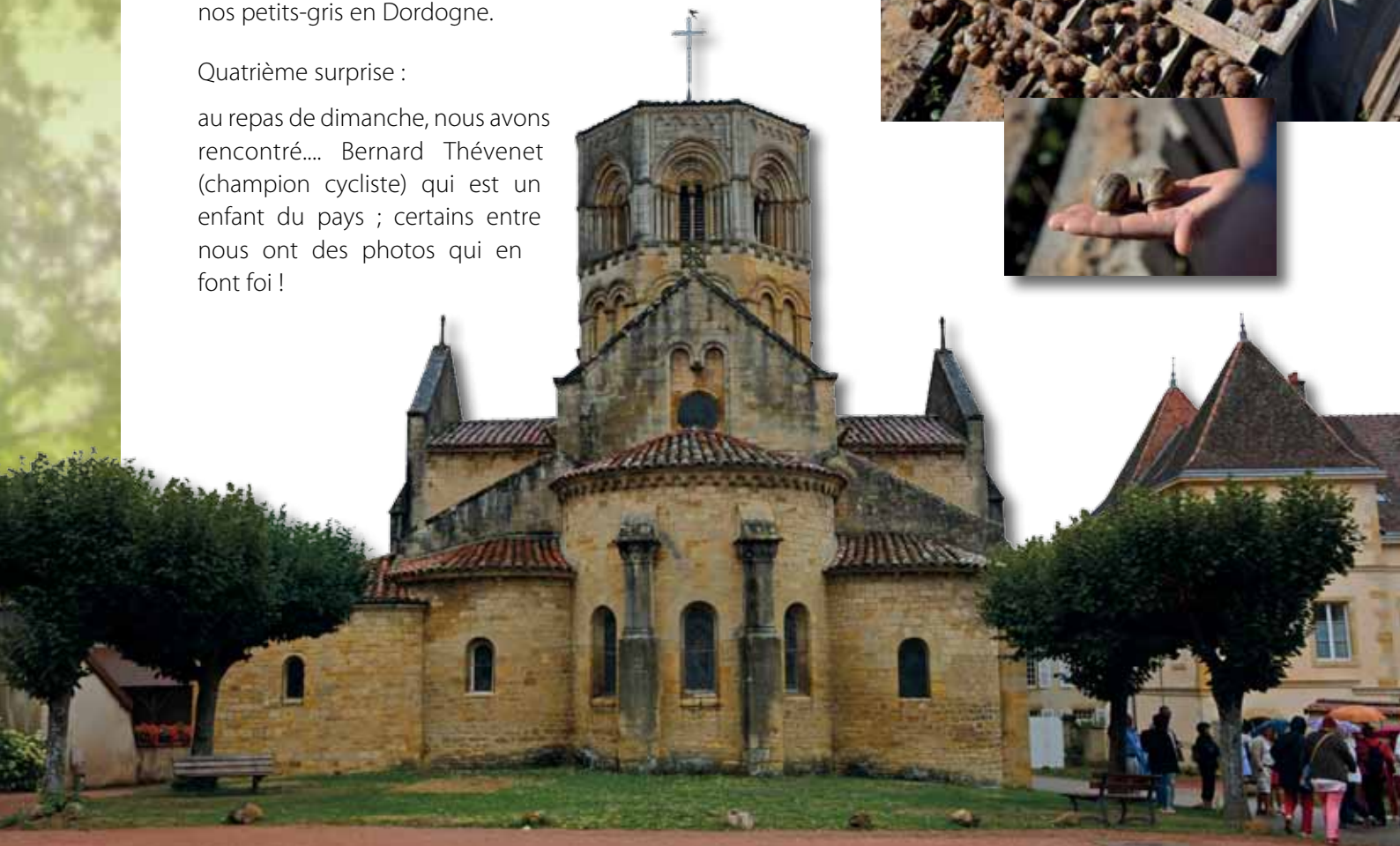
la visite de Paray-le-Monial, ville de pèlerinage -donc très religieuse- et aussi « cité mosaïque ». Notre guide nous a d'abord fait découvrir avec passion la très belle basilique du Sacré Cœur, dont nous avons pu admirer le chevet avec ses toits en cascade. Ceux qui ont pu se promener dans la vieille ville ont découvert la superbe façade de l'Hôtel de Ville, les musées et la magnifique petite chapelle de la Colombière décorée de splendides mosaïques.

Troisième surprise :

les escargots de Bourgogne (c'est une variété) ne sont pas élevés ici (il n'y en a d'ailleurs pratiquement pas en France...) mais en Turquie. Nous pourrions donc déguster des gros-gris de l'élevage de Briant – de la même famille que nos petits-gris en Dordogne.

Quatrième surprise :

au repas de dimanche, nous avons rencontré.... Bernard Thévenet (champion cycliste) qui est un enfant du pays ; certains entre nous ont des photos qui en font foi !





En 2016 les fidésiens vont prendre de la hauteur, en effet la grande famille des Ste Foy de France sera accueillie pour la 2^e fois déjà par STE FOY EN TARENTEISE les 20 et 21 août. Des réunions préparatoires seront organisées, n'hésitez pas à venir vous informer vous êtes les bienvenus !!



NOUVELLE QUALITÉ POUR LA TÉLÉVISION AU 5 AVRIL 2016

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Pourquoi ?

Une meilleure qualité de son et d'image

Un accès à tous les foyers de l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en téléphonie mobile (meilleure couverture et suivre l'augmentation des échanges de données).

Quels sont les téléspectateurs concernés :

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau collective ou individuelle (voie hertzienne terrestre) sont directement concernés par le changement de norme de diffusion. Seuls les téléviseurs ou adaptateurs compatibles HD pourront recevoir les programmes de télévision après le 5 avril. Pensez à vérifier votre équipement dès à présent et à le changer au besoin pour être prêt le 5 avril.

Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le câble et le satellite doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Vous pouvez par exemple consulter les sites de Fransat et TNTSAT.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant déjà compatible HD. Y compris les box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

Comment vérifier son équipement ?

Un test simple pour savoir si vous êtes compatible TNT HD :

Il comporte le logo «TNT HD» ou «HD TV» (norme MPEG-4)

Vous visualisez le logo «Arte HD» en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57.

Alors votre téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD, compatible donc rien à faire.

Sinon, acheter un adaptateur TNT HD, coût : 25/30 €.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible est disponible sur le site :

www.recevoirlatnt.fr

et/ou tel : 0970 818 8181 (prix d'un appel local)

Que faire dès le 5 avril ?

Procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne réseau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne réseau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.

Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).



**NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER !
SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA
TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.**

N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :



Câble/Satellite

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



Box ADSL/Fibre

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.



Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.



Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.



1• Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.

2• Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

3• Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**.

Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4• Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoir.tnt.fr ou appeler le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

MEMENTO

MAIRIE : Tél : 05 53 22 72 51
Fax : 05 53 22 89 62
Tél du Maire : 05 53 23 28 04
mairie-stefoydelongas@wanadoo.fr

Ouverture : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h
Le Maire reçoit le LUNDI de 9h à 12h - prendre RDV auprès de la Mairie

Pompiers	Tél : 18
SAMU	Tél : 15
Gendarmerie	Tél : 17
Gendarmerie - Ste Alvère	Tél : 05.53.73.53.33
Gendarmerie - Lalinde	Tél : 05.53.63.56.30

Hôpital - Bergerac	Tél : 05.53.63.88.88
Centre Anti-poisons - Bordeaux	Tél : 05.56.96.40.80
Groupe médical - Ste Alvère	Tél : 05.53.22.73.34
Pharmacie - Ste Alvère	Tél : 05.53.22.70.11
Allô Enfance maltraitée	Tél : 800.054.141 (N° vert)
Sida Info	Tél : 0 800.840.800 (N° vert)
Drogue Alcool Tabac Info Services	Tél : 0 800.23.13.13
S.S.I.A.D. (<i>Services Soins Infirmiers à Domicile</i>)	Tél : 05.53.27.99.70
C.I.A.S. (<i>Centre Intercommunal d'Action Sociale</i>)	Tél : 05.53.61.19.80 ciaslalande@wanadoo.fr

La Poste - Ste Alvère	Tél : 05.53.22.15.90
ERDF - Lalinde (dépannage)	Tél : 0 810.055.693
France Télécom - Orange	Tél : 1014 Service Client www.francetelecom.com Tél : 1013 SAV/dépannage
Service des Eaux : VEOLIA	Tél : 0.811.902.903
SPANC VEOLIA (assainissement)	Tél : 0.811.902.903
Trésor Public - Le Bugue	Tél : 05.53.07.20.99

MEMENTO

Pôle Emploi	Tél : 39 49 www.pole-emploi.fr
Espace Economie Emploi Lalinde	Tél : 05.53.73.43.80 www.e3-lalinde.com
Ecole - Ste Alvère	Tél : 05.53.73.55.77
Collège de Lalinde	Tél : 05.53.61.58.30
Transport Scolaire Lalinde	Tél : 05.53.61.00.46 www.cars-boullet.com
Transport Scolaire Bergerac	Tél : 05.53.24.86.01 (Transports Cruveiller)
Météo	Tél : 08.92.68.02.24 www.meteofrance.com
Déchetterie - Bergerac	Tél : 05.53.57.70.66
Dechetterie - Sauveboeuf	Tél : 05 53 24 03 34
SNCF - Bergerac	Tél : 36 35 ou 05.53.63.53.80 www.voyages-sncf.com
S.P.A - Bergerac	Tél : 05.53.27.03.79
Office de Tourisme - Ste Alvère	Tél : 05.53.73.55.85
Office de Tourisme - Lalinde	Tél : 05.53.61.08.55 www.pays-des-bastides.com

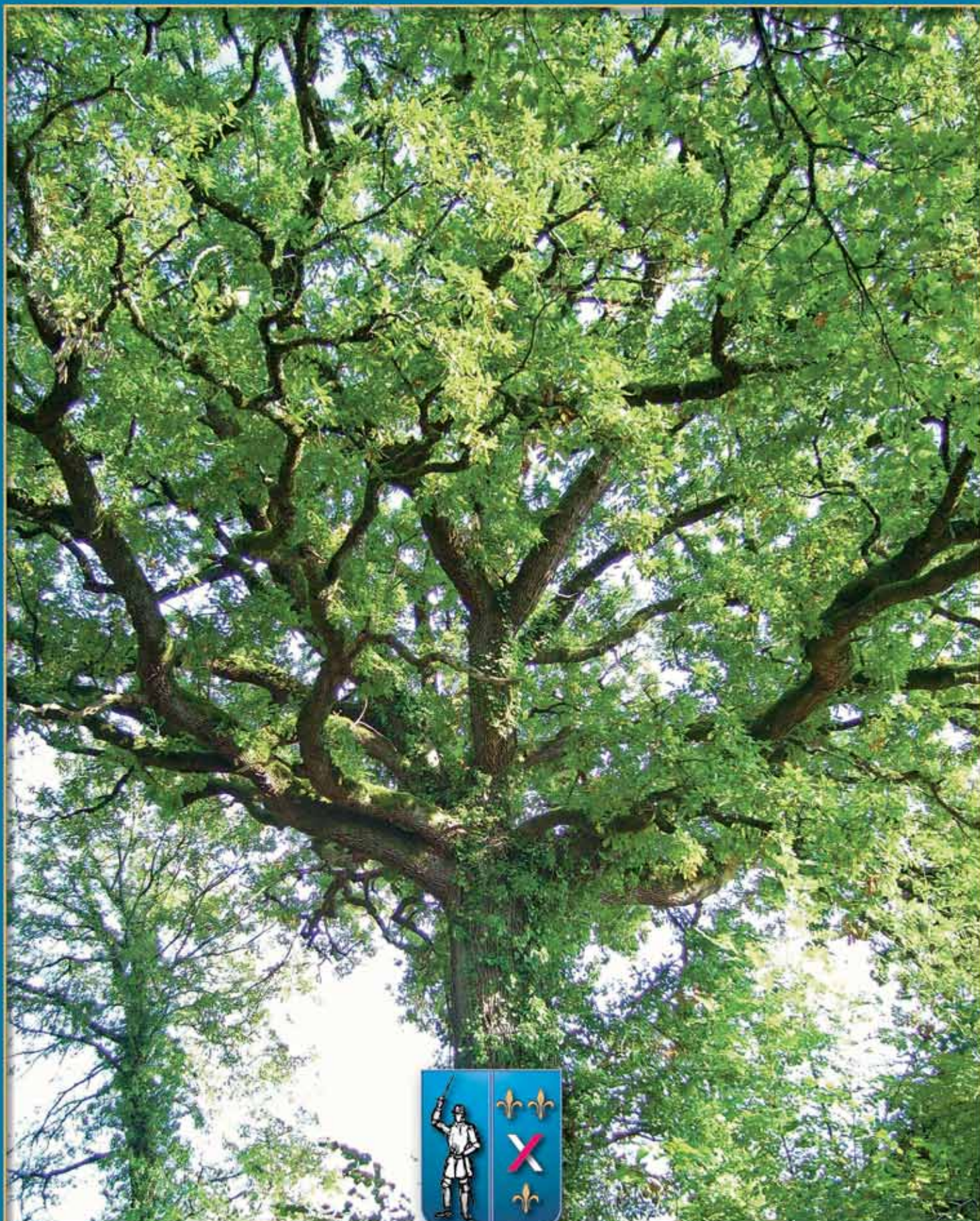
Communauté de Communes « Bastides Dordogne-Périgord »

36 bd Stalingrad - 24150 LALINDE

Horaires d'ouverture : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Tel : 05.53.73.56.20 - Adresse e-mail : ccbdp@ccbdp.fr

Site internet : www.ccbd.fr



Sainte-Foy de Longas